



CONDITIONS D'ADHÉSION DÉTAILLÉES

Article 1 : objet des conditions et définitions

- 1.1** Les présentes conditions détaillées définissent les conditions dans lesquelles ALTHEORA propose aux membres du Club des Actionnaires des services d'information et d'animation afin de découvrir ou de mieux connaître ALTHEORA et ses activités, et de participer à des manifestations réservées.
- 1.2** Le fait d'être membre du Club des Actionnaires ne donne nullement accès à des informations privilégiées susceptibles d'influencer le cours de bourse.
- 1.3** Toute communication émanant du Club des Actionnaires est en langue française.

Article 2 : conditions d'adhésion

- 2.1** Tout actionnaire d'ALTHEORA, personne physique, peut être membre du Club des Actionnaires s'il détient, en son nom, exclusivement sous la forme nominative ou porteur, au moins 1 action au nominatif ou au minimum 1 action ALTHEORA au porteur.
- 2.2** Une personne mineure ayant moins de 18 ans qui remplit les conditions d'adhésion ci-dessus, peut adhérer au Club des Actionnaires sous réserve de l'autorisation écrite de son père, sa mère ou de son tuteur.
- 2.3** Pour les actions détenues en indivision, l'indivisaire, personne physique, peut, en son nom, adhérer au Club des Actionnaires, si les fonds détenus par lui dans l'indivision représentent au moins 1 action ALTHEORA.
- 2.4** Les comptes joints, remplissant les conditions d'adhésion, donnent droit à une seule adhésion commune au nom de "Monsieur ou Madame".
- 2.5** Pour les actions détenues en nu-propriété, seul le nu-propriétaire, personne physique, détenant au moins 1 action ALTHEORA peut être membre du Club des Actionnaires (l'usufruitier en étant expressément exclu).

Article 3 : formalités, date d'effet et durée de l'adhésion

- 3.1** Pour devenir membre du Club des Actionnaires, l'actionnaire remplit et retourne un bulletin d'adhésion du Club des Actionnaires. Le bulletin d'adhésion est gratuit et peut être obtenu auprès du Club des Actionnaires par téléphone ou sur le site Internet ALTHEORA.com. L'actionnaire devra déclarer dans son bulletin d'adhésion le nombre d'actions ALTHEORA qu'il détient, au nominatif ou au porteur. ALTHEORA se réserve le droit de vérifier l'attestation sur l'honneur de détention d'actions ALTHEORA, ce que l'actionnaire souhaitant devenir membre du Club des Actionnaires accepte expressément, et enregistre la demande. Le membre reçoit en retour un courriel de confirmation d'adhésion.
- 3.2** L'adhésion au Club des Actionnaires est gratuite.
- 3.3** ALTHEORA se réserve le droit de résilier l'adhésion au Club des Actionnaires en cas de fausse déclaration ou de déclaration erronée de détention d'actions ALTHEORA, ou si le membre devait arrêter de remplir les conditions précisées en article 2 des présentes conditions. En tout état de cause, tout usage frauduleux ou illicite de la qualité de membre du Club des Actionnaires pourra entraîner l'exclusion définitive du Club des Actionnaires et ce, sans préavis.

Article 4 : conditions préférentielles du Club ALTHEORA

- 4.1** La qualité de membre du Club des Actionnaires permet de bénéficier d'avantages spécifiques ALTHEORA, hors transports, proposés et définis dans les supports écrits du Club des Actionnaires ALTHEORA.
- 4.2** Les avantages accessibles par le biais du Club des Actionnaires sont réservés aux actionnaires membres du Club des Actionnaires ainsi qu'à leurs conjoint(e) ou concubin(e).
- 4.3** Dans le cas où le membre est mineur, les conditions préférentielles d'accès sont étendues à son père, sa mère ou son tuteur dans la limite de 2 personnes.

ALTHEORA

Société anonyme au capital de 7.795.348 euros
Siège social : 3, rue des Condamines - 07300 Mauves
RCS AUBENAS 336 420 187
www.altheora.com

ALTHEORA
smart & sustainable
industrial leader

Article 5 : services offerts

5.1 Le membre du Club des Actionnaires est informé, par des supports d'information spécifiques au Club des Actionnaires, des conditions préférentielles des animations qui lui sont proposées. Le fait de bénéficier de ces supports d'informations et d'animations implique l'acceptation pure et simple de ces conditions.

5.2 Le membre du Club des Actionnaires accepte, par son adhésion, que son image et celle de sa famille soient diffusées exclusivement dans les supports d'informations du Club des Actionnaires. Cette image sera essentiellement véhiculée sur des photographies de groupes prises lors de réunions, ou d'événements dans le cadre du Club des Actionnaires.

Article 6 : modifications

6.1 ALTHEORA se réserve le droit de modifier sans préavis les présentes conditions générales et/ou les conditions d'éligibilité et/ou caractéristiques du Club des Actionnaires, y compris les différents types et niveaux de services et avantages réservés aux membres du Club des Actionnaires.

6.2 ALTHEORA se réserve également le droit de mettre fin aux activités du Club des Actionnaires, sans aucune indemnisation de quelque nature que ce soit, pour quelque raison que ce soit et à tout moment.

6.3 En tout état de cause, les membres en seraient informés dans les meilleurs délais par le biais des supports écrits du Club des Actionnaires.

Article 7 : Informations CNIL

Les informations recueillies sur les membres du Club des Actionnaires bénéficient de la protection de la loi n°2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Ces informations pourront donner lieu à l'exercice de leur droit d'accès et de rectification auprès du Club des actionnaires par courriel à l'adresse altheora@aelium.fr ou par courrier à : Le Club des Actionnaires ALTHEORA, Aelium, 10, rue de la Bourse, 75002 Paris. Ces données sont à usages d'ALTHEORA, de ses filiales et de ses co-contractants.

Article 8 : comment joindre le Club des Actionnaires

Le Club des Actionnaires peut être joint par téléphone au 01 75 77 54 65, par courriel altheora@aelium.fr et par courrier à : Le Club des Actionnaires ALTHEORA, Aelium, 10, rue de la Bourse, 75002 Paris.

ALTHEORA

Société anonyme au capital de 7.795.348 euros
Siège social : 3, rue des Condamines - 07300 Mauves
RCS AUBENAS 336 420 187
www.altheora.com

